

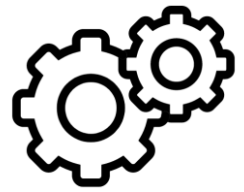


Gemapi :

Etat des lieux de la mise en oeuvre de la
compétence

2 décembre 2020



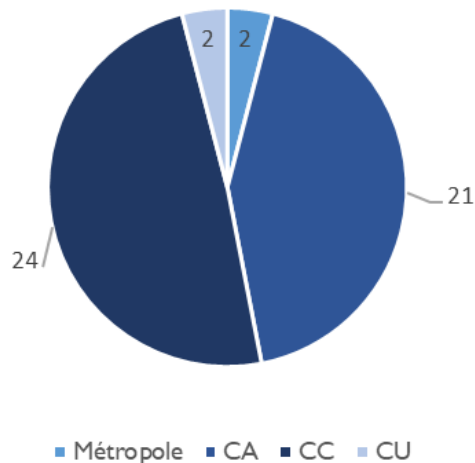


- **Les questions :**
 - Quelles sont les formes d'organisation privilégiées ?
 - Quel est le modèle de financement ?
 - Quelles sont les difficultés rencontrées ?
- **La méthode :**
 - Entretiens
 - Analyse documentaire
- **Le format :**
 - Les messages-clés
 - Des retours d'expérience
- **Les thématiques :**
 - Les choix de gouvernance
 - Le financement
 - Les enjeux du mandat

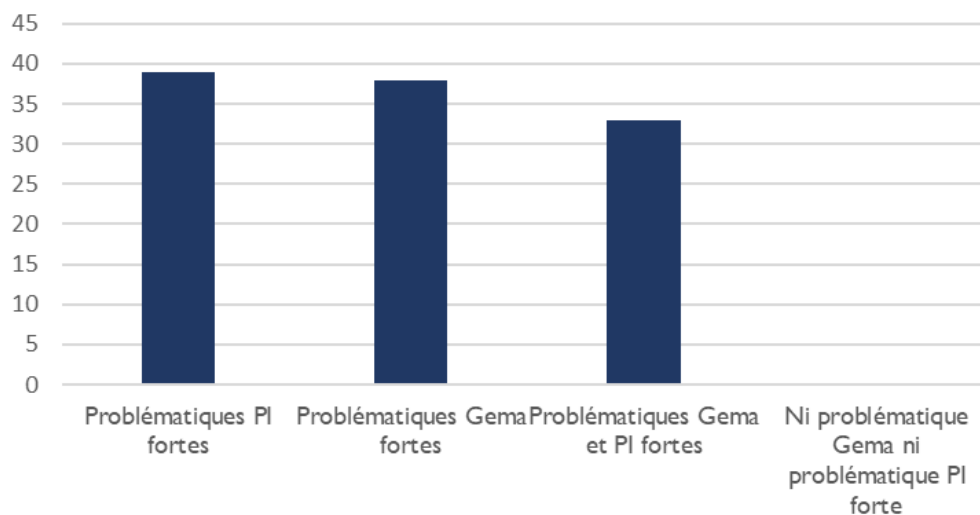
La méthode



49 intercommunalités répondantes



Problématiques Gemapi des répondants





- **Un chantier de plusieurs années**
- **Des décisions orientées par :**
 - la logique de bassin versant
 - la nécessité de mutualiser les moyens face à des enjeux majeurs
 - la solidarité amont-aval
 - l'historique du territoire
 - le besoin de proximité avec les acteurs du territoire
 - l'articulation avec les autres compétences, notamment la gestion des eaux pluviales et l'aménagement
- **30 indiquent un transfert partiel ou complet de la compétence**, et 6 une réflexion en cours sur un transfert à des syndicats existants ou à créer
- **29 indiquent un exercice direct partiel ou complet de la compétence**, provisoire ou pérenne

La gouvernance – Retours d'expérience



- 13 intercommunalités du **BV de la Seille**, couvert partiellement par 5 syndicats de rivière, se sont réunies pour porter une étude sur les enjeux Gemapi et la mise en place de la gouvernance. L'étude est portée par la **Communauté de communes de la Bresse Haute Seille**
- Un quart du territoire de la **CC Sisteronais-Buëch** n'est pas couvert par des syndicats à l'échelle de bassins versants. Un diagnostic des enjeux est en cours par le **Syndicat Mixte d'Aménagement Vallée de la Durance**, qui permettra de réfléchir à la gouvernance appropriée.
- **Mauges Communauté** a délégué le volet inondation pour le territoire soumis aux risques sur la Loire à **l'Etablissement Public Loire** et exerce la compétence en régie sur le reste du territoire.
- **Grenoble Alpes Métropole** exerce la compétence directement pour les affluents et a transféré la compétence pour les cours d'eau dont les bassins versants dépassent le périmètre communautaire.



- Sur la PI, **l'historique de mobilisation et la taille de l'intercommunalité** sont des facteurs discriminants.
- **La taxe Gemapi finance rarement l'intégralité de la compétence.** Elle s'inscrit dans une diversité de financements et vient couvrir les dépenses résiduelles.
- **24 ont recours à la taxe Gemapi.** La totalité font part de problématiques PI fortes. **16 n'ont pas mis en place la taxe Gemapi et n'ont pas prévu de le faire**



- Historiquement mobilisée sur la prévention des inondations, **Nevers agglomération** a anticipé les investissements, inscrits dans les perspectives financières, sans mise en place de la taxe Gemapi.
- La **CC du Pays Réuni d'Orange** est constituée de 5 communes sur 3 bassins versants. Elle comporte 80 km de digues dont 15 km en classes A et B. La Communauté a mis en place la taxe Gemapi mais elle ne couvrira pas le coût des déclarations et des travaux nécessaires.

Les enjeux du mandat



- **Pédagogie**
- **Transversalité**
- **Moyens**



- Suite à une étude réalisée par le syndicat, **la Roche-sur-Yon Agglomération** a impliqué les élus et les maires pour définir les attentes et le programme à l'échelle de l'agglomération sur une dizaine d'années.
- Les élus de la **CA Hérault Méditerranée** ont été sollicités sur 2 scénarios aux ambitions différentes. Le premier était centré sur la sécurité hydraulique, et le second, retenu, incluait des objectifs sur la biodiversité.
- A **Vichy Communauté**, une direction unique grand et petit cycles de l'eau est en place. Un travail interservices mobilise les agents de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'EP et de l'assainissement.
- La **CA du Cotentin** a mis en place une direction Cycle de l'eau couvrant les compétences Gemapi, EP, Eaux pluviales et Assainissement. La Communauté assure l'intégralité de la compétence Gemapi en interne, mobilisant 10 agents. Illustration de la transversalité des politiques de l'eau, les techniciens Gemapi gèrent le suivi des périmètres de captage, valorisant leur connaissance du terrain.

Ressources

- AdCF 2020, [Mise en œuvre de la compétence Gemapi – état des lieux](#)
- AdCF 2020, [Mise en œuvre de la compétence Gemapi - Questions-réponses. Note élaborée en partenariat avec l'ANEB](#)
- AdCF 2019, [Gemapi : 35 % des communautés ont désormais institué la taxe affectée](#)
- AdCF 2018, [Gemapi : où en sont les territoires en matière de gouvernance, financement, méthode de travail ?](#)
- AdCF 2017, [Exercer la Gemapi : panorama des instruments juridiques](#)



www.adcf.org

Contact : Oriane Cébile, conseillère environnement,
o.cebile@adcf.asso.fr